

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Gagner en performance, maîtriser la facture énergétique, innover..., voici quelques-uns des axes de la politique menée par la Ville pour s'inscrire dans une démarche active en faveur de la transition énergétique.

12

FINANCES

Un débat d'orientations budgétaires... sans réel débat

13

JARDINS FAMILIAUX

Des parcelles très convoitées !

24

EMPLOIS D'ÉTÉ

Jusqu'au 31 mars pour postuler

Depuis 40 ans à votre service à Sassenage



Atelier mécanique et carrosserie

DELTA GARAGE

Savino Iannone

*Peinture
Rénovation
immobilière*

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

CPY

**Plombier
Chauffagiste**

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

**Garage
Reynaud-Dulaurier**

PEUGEOT

**Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme**

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

CABINET FRANCIS HUGON
Expertise comptable | Audit | Conseil

Donnons
aux **CHIFFRES** **SENS**
tous leurs

Création d'entreprises
Accompagnement d'entreprises

12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50 - Fax 04 76 53 50 60
hugon@francis-hugon.com
www.francis-hugon.com

GARAGE-AUTO

SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN
ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES

PRÊT DE VÉHICULE

ALEXANDRE BOUVIER
9 CHEMIN DU BILLERY
38360 SASSENAGE
TÉL./FAX 04 76 17 04 57
SASS.REPARE@GMAIL.COM

Paysagiste

Entreprise qualifiée

JMA
Espaces Verts

50% réduction
au crédit d'impôt

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'encrochement
- > Engazonnement
Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - 04 74 94 04 80
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Bellavia
menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Carde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition

Tel: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

EUROVIA
VINCI

Eurovia Alpes
Espace Comboire
4, rue du Drac - BP 308
38434 Échirolles cedex
T/ 04 76 75 02 09
F/ 04 76 75 03 98
mail : euroviagreoble@eurovia.com
www.eurovia.fr

Nouveau dans votre agence Renault à Sassenage

RENAULT La vie avec passion | **Lambert Automobiles** | **DACIA**

Vente Entretien et Réparation de véhicules électriques

ZE

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

PHARMACIES DE GARDE A SASSENAGE

• Lundi 4 mars

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 11 mars

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 18 mars

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
04 76 27 09 21

• Lundi 25 mars

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
04 76 26 65 72

• Lundi 1^{er} avril

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

ETAT CIVIL

• NAISSANCES

04/10 PEREIRA Rafael

16/01 DEGASPERI-BRETON Gabin

21/01 BAH Mariame

30/01 PARAT BOUMAIZA Paola

30/01 LOMACHENKO Tina

03/02 CAILLETAUD Loélie

05/02 FERNANDEZ Séléna

08/02 KONOVALTSCHIKOFF
Mstislav

• MARIAGES

10/01 Thierry MIARD
et Régine ARNAUD

19/01 Didier MARQUÉ
et Isabelle BERTHOU

02/02 Gilles SÉRAPHIN
et Nadia SAEZ

• DÉCÈS

04/01 GABUS Michel

17/01 CLÉMENT Robert

20/01 BREYSSE Colette
épouse DUMOUCHEL

25/01 GROSSI Lydia
divorcée RINDONI

29/01 COLAS Ghislaine
veuve LIÉVAL

02/02 PHILIPPON Magdeleine
veuve BASSET

06/02 VECCHI Serge

Les beaux jours ont particulièrement été en avance cette année, avec une fin février affichant des températures plus que printanières, et une végétation contrariant de fait, elle aussi, le calendrier des jardiniers les plus expérimentés !

Dans ce numéro, il est justement question de jardinage, à travers le projet convoité des jardins familiaux, et la météo et son impact en matière de chauffage sont finalement aussi au cœur de l'actualité avec un dossier en effet consacré aux performances et économies énergétiques que la Ville s'emploie quotidiennement à optimiser.

Des économies au budget il n'y a qu'un pas, particulièrement facile à faire en ce mois de mars, en écho au débat d'orientations budgétaires du 31 janvier (lire page 12).

S'il est un autre sujet qui marque le sommaire de ce numéro, c'est assurément la préservation du service public, que viennent en effet illustrer sous différents angles les articles de la page 4.

Enfin, l'urbanisme, les emplois d'été proposés par la Ville aux adolescents sassenageois, ou encore les nombreuses animations organisées par la Ville comme par les associations locales, figurent également au rang des actualités foisonnantes que vous présente ce numéro printanier.

Bonne lecture à tous,

La rédaction

UNE PERMANENCE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En France, les élections européennes auront lieu dimanche 26 mai. Une réforme datant de 2016 ayant simplifié le processus d'inscription sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 mars pour réaliser vos démarches. A ce titre, le service état civil de la ville effectuera



une permanence dimanche 31 mars de 10h à 12h. Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, vous pouvez également effectuer vos démarches par courrier ou directement en ligne sur Sassenage en ligne ou sur service-public.fr.

MERCI !



Vous êtes 1 250 à aimer notre page Facebook.

Retrouvez toute l'actualité sur [facebook.com/Ville Sassenage](https://facebook.com/VilleSassenage)



Magazine d'informations de la Ville de Sassenage N° 246 mars 2019

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - **Rédactrice en chef :** Géraldine Ferronato - **Maquette :** Agence Connivence, Claix
Exécution graphique : Duilio Cusani - **Rédaction :** Déborah Basset, Christelle Bingert, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet
Photos : Service communication, DR - **Mise en page :** Déborah Basset, Christelle Bingert, Duilio Cusani, Nathalie Monnet - **Impression :** Imprimerie Courand & associés - **Distributeur :** SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 800 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encres végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.



Deux minutes avec le Président Macron



Le 24 janvier, au titre de sa vice-présidence à l'association des maires de l'Isère, Christian Coigné participait au déjeuner républicain organisé à l'occasion de la venue du Président de la République à Valence dans le cadre du Grand débat national.

Ce fut l'occasion d'un échange bref — les vingt-quatre élus présents ne disposaient que de deux minutes chacun pour intervenir —, mais ciblé avec Emmanuel Macron, ayant effectivement permis à Christian Coigné de lui lancer un appel urgent à aider les maires. *« Je lui ai témoigné ce mépris et cet isolement pesants que nous ressentons dans l'exercice quotidien de notre mandat. Je l'ai trouvé à l'écoute. Il m'a paru sincère. »*

Et comme les deux minutes qui lui étaient imparties ont eu vite fait de s'écouler, l'élu local a pris le Président au mot quand il l'a invité à lui écrire, en lui promettant de le lire attentivement.

La missive est ainsi partie début février pour le Palais de l'Élysée, étayant le propos liminaire du 24 janvier de constats, exemples et autres propositions, en écho à l'expérience de terrain, aux rencontres et échanges avec les Sassenageois, et avec une place de choix à la question de l'inondabilité pour illustrer concrètement le besoin impérieux de simplification de l'administration française. S'il est un autre message fort envoyé au Président, c'est finalement cet appel à considérer et associer les maires dans les réformes, plutôt qu'à leur imposer alors qu'ils sont les premiers garants de leur mise en œuvre sur le terrain. Bref, créer du lien et faire avancer la France ensemble, plutôt que les uns contre les autres...

Pour le maintien de la Sécu' rive gauche !



Depuis le 1^{er} octobre 2018, et sans la moindre concertation préalable, ni avec les pouvoirs publics ni avec les usagers, l'agence de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) à Fontaine n'est ouverte au public plus que deux jours par semaine.

Un état de fait qui laisse craindre une prochaine fermeture définitive de cette antenne locale, d'où le vœu présenté en conseil municipal

du 31 janvier, et voté à l'unanimité, portant sur « le maintien du bureau de sécurité sociale à Fontaine, et le retour aux horaires précédents d'ouverture au public ».

Cette agence accueille et conseille non seulement les habitants de

Fontaine, mais aussi ceux de l'ensemble des communes de la rive gauche du Drac — Sassenage comprise donc —, ou encore du plateau du Vercors, voire des quartiers ouest de Grenoble. Elle joue donc un rôle majeur de proximité.

Les arguments avancés par la direction de la CPAM (existence de la CPAM à Grenoble, ou développement des outils numériques) ne sauraient justifier cette dégradation du service public local. Nombreux sont en effet les usagers qui ne pourront pas se déplacer jusqu'à la CPAM située de l'autre côté de Grenoble, et/ou qui n'ont pas accès à internet ou qui ne maîtrisent pas suffisamment l'informatique pour effectuer leurs démarches en ligne.

Les services de proximité de la CPAM sont indiscutablement des maillons sanitaires importants, et leur suppression mettrait à mal les valeurs d'égalité et de solidarité auxquelles le conseil municipal de Sassenage a donc exprimé unanimement son attachement en adoptant ce « vœu pour le maintien du bureau de sécurité sociale à Fontaine, et le retour aux horaires précédents d'ouverture au public ».

TRANSPORT SCOLAIRE : AU RALENTI...

Le 28 janvier, le maire recevait enfin la réponse du président du SMTC suite à son courrier du 18 septembre relatif au transport scolaire sur Sassenage. Quatre mois ont ainsi été nécessaires au SMTC pour informer la Ville — qui heureusement l'était déjà ! — de sa demande, auprès de la Semitag, d'étudier la mise en place de tout ou partie du service de ramassage, assorti d'un délai qui s'est donc considérablement allongé puisqu'il est désormais question d'une échéance à « la rentrée des vacances scolaires d'hiver le 4 mars »...

Conformément à ce qu'elle avait prévu pour le rétablissement de ce service initialement annoncé pour le retour des vacances de la Toussaint, voire de Noël, la Ville a immédiatement confirmé au SMTC qu'elle mettrait à disposition des agents chargés d'accompagner les enfants à bord des véhicules de transport scolaire. A l'heure où ce Sassenage en pages est parti à l'impression, nous ne disposons pas d'éléments complémentaires. A suivre donc...



Anaïs Defay : retour aux sources

Anaïs Defay est sassenageoise, et c'est une artiste complète récemment diplômée en art dramatique. De retour dans la région, elle interviendra prochainement dans deux écoles communales pour sensibiliser les jeunes à l'écologie, et bien plus encore...



Photo : Julie Reggiani

Vous avez fait vos études et vous habitez à Paris. Pourtant c'est à Sassenage que vous proposerez prochainement des ateliers dans deux écoles élémentaires...

Tout à fait, je suis du cru ! J'ai commencé la danse à l'académie de danse Corps & Graphie, et j'ai fréquenté l'école de musique avant d'entrer au conservatoire à rayonnement régional de Grenoble en danse classique. Puis, je suis partie faire mes études à Paris. J'ai voulu revenir à Sassenage car les artistes du spectacle et moi avons travaillé, il y a deux ans, avec Yoann Bourgeois au CCN2 (Centre National Chorégraphique de Grenoble) pendant notre formation, et tous avaient adoré la région. Je voulais donc leur offrir à nouveau la possibilité de travailler à proximité des montagnes. J'ai donc implanté ma compagnie Ad Chorum sur ce territoire parce que je le connais, que j'aime son environnement et ce qu'il offre.

Vous n'avez que 23 ans et pourtant vous êtes une artiste complète qui vient de créer une compagnie. Quel est votre parcours ?

Mon parcours est très pluridisciplinaire (comédie, danses classique et contemporaine, jazz, salsa, chant, piano, percussions, tissus aériens...). J'ai étudié trois ans à l'ESAD (École Supérieure d'Art Dramatique) de Paris dans la promotion « Art du mouvement », et j'en suis sortie diplômée en 2018. A la fin de mon cursus, j'avais la volonté de continuer à travailler

avec mes amis et collègues de promotion. J'ai donc décidé de monter ma compagnie Ad Chorum il y a moins d'un an. En ce moment, je joue dans le spectacle « Particules en suspension ». Ce spectacle est le fruit d'un travail collectif dirigé par deux co-auteurs et co-metteurs en scène : Eliakim Sénégas Lajus et Thomas Couppey. Je suis à l'origine du projet et je leur ai passé « commande », mais il s'agit bien de ma compagnie et je suis interprète dedans. C'est finalement assez rare comme façon de procéder !

En quoi consiste votre « partenariat » avec la Ville ?

En échange d'une résidence artistique de trois semaines au centre Saint-Exupéry, j'ai proposé de faire des ateliers auprès des enfants, adaptés du spectacle « Particules en suspension ». Deux écoles ont répondu positivement. Deux à trois ateliers abordant le thème de l'écologie, et plus précisément de la santé environnementale, seront donc joués à l'école des Pies et à l'école du Hameau du Château.

Justement, en quoi va consister votre intervention auprès des écoles ?

Trois artistes de la compagnie vont travailler en groupe avec les élèves. Ils tenteront de faire le lien entre l'environnement et la musique, la danse et le théâtre. L'occasion d'aborder le travail d'équipe : comment créer à plusieurs en s'écoutant les uns les autres. Il s'agit d'échanger autour du travail de la compagnie, dans le fond et dans la forme !

Il y a deux choses importantes pour moi par rapport à ce partage. La première est que je me souviens très bien avoir rêvé plus petite que des artistes viennent dans ma classe pour nous rencontrer, alors maintenant que j'en suis une, je suis très heureuse d'avoir la possibilité de le faire. Et aussi, c'est important pour cette création car l'imaginaire d'un enfant est extraordinaire, beaucoup moins limité que celui des adultes. De plus, ils ont souvent un rapport à la nature différent. Je suis persuadée qu'à leur contact je vais trouver de nouvelles idées !

À travers ces ateliers, nous voulons simplement leur laisser l'opportunité de s'exprimer artistiquement.

Ces rencontres avec les jeunes Sassenageois débiteront à l'école des Pies mardi 12 mars. Nous allons donc tester « Particules en suspension », en version courte devant un

public réputé difficile : les enfants ! C'est un défi car n'est pas un spectacle jeune public à la base, mais il peut tout à fait être vu par des enfants. Cette version adaptée de « Particules en suspension » a été créée durant nos trois semaines de résidence à Sassenage le mois dernier. Il s'agit d'une variante adaptable à n'importe quel lieu extérieur ou intérieur. Une seconde adaptation plus lourde techniquement destinée uniquement aux salles de spectacle, sera créée l'année prochaine. Dans ce cadre, nous reviendrons une semaine au Théâtre en Rond en mars 2020 cette fois !

Hormis ces ateliers « scolaires » et votre venue l'année prochaine au Théâtre en Rond, vous avez d'autres projets dans le coin ?

Oui, je serai en concert avec l'orchestre d'Harmonie l'Écho des Cuves le 16 mars au Théâtre en Rond à 17h pour le concert de Printemps. Cela n'a rien à voir avec ma compagnie mais ce n'est pas la première fois que je chante avec eux, et c'est un bel exercice !



Photo : Clément Salzedo

EN SAVOIR PLUS :

ANAÏS DEFAY, COMPAGNIE AD CHORUM,
ANAISDEFAY.FR ET
ADCHORUM@GMAIL.COM.
FACEBOOK : ANAÏS DEFAY
ET AD CHORUM

Soucieuse d'accompagner les artistes sassenageois dans la création, la Ville a proposé une résidence artistique à Anaïs Defay et à sa compagnie Ad Chorum.

Un soutien qui profite ainsi à la culture, mais aussi aux scolaires !





6



7



8



9

Ça s'est passé récemment...

1 Remise du prix « Coup de cœur insolite » du Petit Futé pour Les Cuves, reçu par Michel Vendra, lundi 21 janvier, à la Belle électrique (Grenoble) 2 Les mercredis du centre de loisirs, à la Magie des automates, mercredi 23 janvier, à Villard-de-Lans 3 Echange autour d'un repas entre la brigade de contact de la gendarmerie et les seniors sassenageois, mardi 22 janvier, au CCAS 4 Concert de Léo Larue organisé par les Amis du Château, mardi 5 février, au château de Sassenage 5 Cérémonie des vœux au monde économique, jeudi 30 janvier, à l'Espace Henriette Gröll 6 Concours de belote organisé par la société mycologique de Sassenage, dimanche 10 février, au gymnase des Pies 7 Remise des chèques de la Corrida 2018 par les partenaires aux quatre associations bénéficiaires, lundi 11 février, à la Maison des clubs 8 Atelier éco-conso pour apprendre à fabriquer des produits d'entretien sains et naturels, jeudi 14 février, à l'Espace Familles 9 Soirée Saint-Valentin avec les Divalala, jeudi 14 février, au Théâtre en Rond.

Les énergies à l'économie



“

Maîtriser
pour mieux
réduire

”

Maîtriser la consommation d'énergie est un enjeu qui touche désormais aussi bien les citoyens que les collectivités. Soucieuse à la fois du développement durable et des économies qui peuvent être générées, la Ville et ses services municipaux travaillent d'arrache-pied pour réduire tant les consommations que les coûts.

C'est donc un vaste programme qui est mis en place depuis plusieurs années : partenariat public-privé (PPP) pour le renouvellement de l'éclairage public, rénovation des bâtiments,

réflexion et lancement de chaufferies bois, surveillance des factures et recherche systématique des causes en cas de consommation inhabituelle...

Autant d'éléments qui ont d'ores et déjà permis des économies substantielles, ce qui n'est pas rien en ces temps difficiles...

Et quand en plus cela fait du bien à la planète, il ne faut pas se priver !

On se chauffe au bois !

L'idée d'une chaufferie au bois n'est pas nouvelle à Sassenage. Il y a déjà dix ans, un projet avait été envisagé pour couvrir la piscine, la maison des clubs, le centre technique municipal et la halle des sports Jeannie Longo, voire une éventuelle salle des fêtes alors à l'étude. Cette dernière n'ayant pas vu le jour puisque compensée par un gymnase des Pies complètement rénové pour répondre au besoin, une telle installation s'avérait trop coûteuse.

Attachée malgré tout à ce type de projet, plusieurs facteurs ont dernièrement poussé la Ville à réévaluer l'opportunité de la mise en place d'un tel réseau de chaleur. Pour commencer, la technologie a fait d'importantes avancées en dix ans.

Par ailleurs, le coût des énergies fossiles ne cesse d'augmenter, et différents indicateurs laissent à penser que cela va continuer. La facture de gaz pourrait ainsi grimper de façon significative dans les années à venir...

Pas une mais deux chaufferies !

Le premier projet reprend l'ancien dans ses grandes lignes. Sont ainsi concernés la piscine, la halle des sports Jeannie Longo, la maison des clubs et le centre technique municipal. Un rapide état des lieux de l'existant a permis de se rendre compte de la nécessité d'agir sans trop attendre. Certaines chaudières ont près de vingt ans, et la maison des clubs est dotée de radiateurs électriques. Sans surprise, la piscine est le bâtiment le plus énergivore. Viennent ensuite les services techniques puis la halle des sports. Dès sa mise en route, la chaufferie permettrait à la Ville de réaliser des économies.

Concernant le projet de chaufferie aux Pies, ce sont les deux écoles (maternelle et élémentaire) et le gymnase qui en bénéficieraient. Pour ce qui est de l'existant,



une des chaudières de l'école ne fonctionne plus, et la deuxième a plus de 25 ans et arrive en fin de vie. Celle du gymnase est quant à elle plus récente.

Selon les prévisions, la Ville aurait sans doute à supporter un surcoût par rapport à la chaudière gaz (de l'ordre de 3000 euros) lors de la première année de

fonctionnement. Toutefois, les économies attendues avec la chaufferie du secteur des Pies viendraient contrebalancer ce résultat. Et dès la deuxième année, les deux chaufferies devraient faire réaliser des économies substantielles à la Ville. Ces deux projets en cours devraient se concrétiser d'ici fin 2019.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- LE COÛT DES TRAVAUX EST SUPPORTÉ PAR L'ENTREPRISE QUI REMPORTE LE MARCHÉ (APPEL À CONCURRENCE EN COURS).

- CE TYPE D'INSTALLATION EST ÉLIGIBLE À SUBVENTIONS.

LA VILLE N'AURAIT AINSI PAS D'AVANCE DE FOND À FAIRE. ELLE ACHÈTE SIMPLEMENT L'ÉNERGIE PRODUITE ET N'INVESTIT PAS SUR L'INSTALLATION.

Fossiles vs renouvelables

Les énergies fossiles proviennent d'une très lente décomposition de matières organiques. Elles sont aujourd'hui les plus utilisées dans le monde, ce qui a pour conséquence une baisse importante des réserves qui tendent à s'épuiser. Il s'agit principalement du pétrole, du gaz naturel et du charbon. Les énergies renouvelables proviennent de sources qui se renouvellent naturellement et d'une façon suffisamment rapide à l'échelle humaine. On peut notamment citer les énergies solaires photovoltaïque et thermique, l'énergie éolienne, le biogaz et le bois énergie. Toutes produisent peu de déchets et rejettent moins d'émissions polluantes que les énergies fossiles.



Sassenage adhère...

Le PAEC : les collectivités s'investissent

Sassenage est investie depuis 2005 auprès de Grenoble-Alpes Métropole dans le Plan climat, désormais appelé le PAEC (Plan Air Energie Climat). En effet, lors du conseil municipal du 25 janvier 2018, la Ville réaffirmait son engagement et sa volonté de contribuer aux objectifs de lutte contre les changements climatiques. A travers le PAEC, la Métropole fait ressortir six axes d'actions qu'elle définit comme suit :

- Aménager le territoire pour consommer moins et s'adapter au changement climatique
- Diminuer la dépendance de l'habitat aux énergies fossiles en améliorant la qualité thermique des logements
- Se déplacer plus sobrement en préservant la qualité de l'air
- Consommer et produire localement en limitant l'impact sur l'environnement
- Réduire l'impact du patrimoine et des services
- Mobiliser les acteurs pour construire ensemble la transition énergétique

Dans ce cadre, trois niveaux d'engagement sont possibles :

- 1) J'adhère au PAEC
- 2) J'adhère et j'agis
- 3) J'adhère, j'agis et je me fixe des objectifs quantifiés pour 2020.

Sassenage a pour l'instant opté pour le niveau 2. Le niveau 3 sera envisagé après évaluation des objectifs du

niveau 2, en fonction de sa capacité à atteindre ceux relevant du niveau supérieur.

A l'occasion d'un forum organisé par Grenoble-Alpes Métropole en février 2018, cette dernière faisait ressortir les actions phares de la ville pour cette même année :

- L'optimisation des régulations des 22 chaudières des bâtiments communaux ;
- Les changements des portes et fenêtres dans les écoles, ainsi que l'installation de lumières led ;
- Une attention portée à la qualité de l'air dans les écoles et crèches ;
- L'organisation de la Fête de la nature et d'une Journée propre.

À NOTER

Une concertation grand public est actuellement portée par la Métropole pour la mise à jour du Plan Air Energie Climat. Aussi, vous avez jusqu'au 31 mars pour vous connecter sur participation.lametro.fr, et déposer vos contributions, réactions et propositions. Il est également possible de demander des renseignements via cette plateforme.

Avec l'Alec, pas de petites économies

Sassenage est signataire d'une convention avec l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat de la métropole grenobloise). Elle accompagne ainsi Sassenage sur les différents projets de maîtrise d'énergie (accompagnement sur le projet de passage à un système de chaufferie, conseils sur la gestion des chaudières, tant sur leur entretien que sur les changements à prévoir...).

L'Alec apporte également son aide sur les bilans annuels propres à l'énergie (gaz et électricité) pour les consommations dans les bâtiments communaux.

Aujourd'hui déjà, des consignes imposent un traitement différent en fonction de l'usage des bâtiments. En règle générale, le chauffage est baissé pendant la nuit et le week-end.

Dans les écoles, c'est également le cas pendant les vacances scolaires de Noël et d'hiver. En ce qui concerne celles de la Toussaint et de Pâques, le chauffage est entièrement coupé puisque le risque de gel est quasiment inexistant.



TROIS QUESTIONS A... AMÉDÉE MATRAIRE

ADJOINT DÉLÉGUÉ AU DOMAINE PUBLIC ET AUX GRANDS PROJETS

Comment pourriez-vous brièvement présenter la politique

énergétique de la Ville, et quelles sont les actions prévues en la matière sur 2019 ?

Nous travaillons depuis plusieurs années sur différents leviers de la politique énergétique.

Concernant la réhabilitation des bâtiments, nous consacrons en moyenne entre 50 et 70 000 € par an au changement des huisseries (fenêtres, portes...) pour améliorer le confort

thermique (écoles) et maîtriser de facto les consommations énergétiques. En moyenne, ce sont aussi quelque 100 000 € qui sont dépensés annuellement sur les réseaux et le renouvellement des chaudières (conservatoire de musique et école Vercors Guâ en 2017, école Vercors Furon en 2018). Nous travaillons en partenariat étroit avec l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) sur le suivi et l'optimisation des consommations. L'Agence réalise

un bilan annuel des consommations de gaz et électricité, lequel préfigure les orientations en termes de travaux, et pointe aussi les facteurs comportementalistes (température de consigne, éco-gestes...). Nous effectuons tout au long de l'année des points réguliers avec nos prestataires sur le fonctionnement des chaudières et sur la stratégie pour les années à venir afin de concilier maîtrise de la facture énergétique et augmentation de

la performance. Nous sommes également en pleine réflexion sur l'évolution de la flotte automobile, en lien avec les zones de faibles émissions (ZFE) ou encore le plan de déplacement administratif (acquisition d'un vélo électrique cette année). Nous avons aussi réalisé un important travail avec l'ensemble des services, avant la période de chauffe, pour optimiser les heures et températures dans les locaux. Nous nous sommes dotés de

capteurs qui nous permettent d'enregistrer la température, l'hygrométrie et le taux de CO₂ dans les bâtiments. J'ai bon espoir que l'ensemble de ces actions génèrent des économies, mais aussi de bonnes pratiques présentant des vertus sur le bilan carbone (émissions de gaz à effet de serre) comme sur les dépenses énergétiques. Citons enfin le PPP éclairage qui a permis 43 % d'économie sur la facture électrique en moins de sept ans.

Le PPP, une affaire qui roule

En 2011, la Ville signait un PPP (partenariat public privé) pour l'éclairage public avec Citeos portant notamment sur l'éclairage public. Le premier enjeu était d'optimiser les performances et la gestion de l'ensemble des points lumineux dont la ville a la charge financière. Ce partenariat remplit aujourd'hui toutes ses promesses en termes d'économies d'énergie.

- Pour 2017, l'objectif d'engagement de baisse des consommations en électricité était fixé à - 36 % par rapport à l'état initial. Finalement, cette diminution a été de 43,5 %. Elle dépasse donc d'ores et déjà les objectifs fixés à - 40 % pour 2025. La durée annuelle d'éclairage est de 4 084,68 heures.

- La baisse de consommation réalisée par rapport à l'année 0 (2011) est de 467 034 kWh, soit une économie de 48 926 € TTC (sur la base du prix du kWh en 2017).

- La ville a consommé 50 kWh/habitant en 2017 pour son éclairage public, contre 80 kWh/habitant en moyenne nationale.

- Le patrimoine de la Ville en 2011 était de 1353 points lumineux, contre 1482 en 2017.

- En 2011, le nombre de pannes annuelles était de 423. En 2017, il n'est plus que de 98, soit une baisse de 77 %. Le taux de



panne est de 4,8 %. Rappelons que l'objectif contractuel est fixé à 6 %.

- Un des objectifs du PPP est de compenser les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par une énergie 100 % verte. Ainsi, la consommation d'énergie liée à l'éclairage public a été compensée intégralement en 2017 par deux moyens : la production d'énergie renouvelable de la centrale photovoltaïque du gymnase des Pies, et l'injection d'énergie d'origine renouvelable via le dispositif des certificats verts.

- Le bilan carbone permet de quantifier les émissions de gaz à effet de serre provenant des produits et des services. D'après la note stratégique de l'Ademe de septembre 2008, l'éclairage public émet 119 g CO₂/kWh, soit en 2011, 1 073 162 kWh consommés, représentant 127,7 tonnes de gaz à effet de serre. Pour 2017, ce sont 606 128 kWh qui ont été consommés, représentant 72,1 tonnes de gaz à effet de serre, et donc une baisse équivalente à 30 % des émissions de CO₂.

L'électricité en vert

Dans le cadre du renouvellement du marché pour les fournitures en électricité des puissances supérieures à 36 kVA (kilovoltampère), la Ville s'est engagée en faveur de la transition énergétique.

Afin de participer à l'effort de réduction de la pollution et de préservation de l'environnement, elle a souscrit à l'option 100 % électricité d'origine renouvelable. De cette façon, EDF réinjecte l'équivalent des consommations de la commune en électricité certifiée d'origine naturelle.

Des certificats de garantie d'origine permettent d'identifier la source de production de cette électricité verte. Enfin, ils attestent de la participation active de Sassenage à la transition énergétique.



Si les consommations baissent, est-ce aussi le cas de la facture énergétique compte tenu de la hausse régulière du prix du gaz et de l'électricité ?

Le travail de suivi et d'optimisation des consommations, ainsi que les investissements sur des équipements vertueux (réseau électrique intelligent (smart grids), chaudières à condensation) ont permis de maîtriser les augmentations, même si les économies ne sont pas toujours évidentes à détecter dans le budget. Plusieurs facteurs expliquent cela : la construction de

nouveaux équipements sur les dix dernières années, l'augmentation des plages horaires d'utilisation des bâtiments, ainsi que le coût des énergies, assez linéaire, basé à présent sur une projection de l'ordre de 4,5 % d'augmentation par an de la facture de gaz jusqu'en 2022 (+ 25 % en cinq ans). Nous cherchons donc à contenir les augmentations de l'électricité, et à obtenir les meilleurs tarifs. C'est le sens du groupement d'achat que nous venons de signer avec le SEDI (syndicat des énergies du département de l'Isère). Au global, toutes énergies

confondues (gaz, électricité), nous observons une baisse d'environ 7,6 % sur quatre ans — 495 000 € en 2017 contre 536 000 € en 2014 — à l'échelle du parc de bâtiments communaux et de l'éclairage public.

Un projet de chaufferie bois avait déjà été évoqué voilà quelques années, sans finalement aboutir. En quoi ce nouveau projet annoncé cette année est-il différent, et serait donc plus viable ?

Nous avons travaillé sur ce projet lors des études de construction d'une salle des fêtes

avec salles socioculturelles, dans le cadre d'une réflexion globale. Notre décision de ne finalement pas réaliser cet équipement — coût de l'opération et réhabilitation complète du gymnase des Pies pour répondre au besoin —, a entraîné la perte du modèle économique de la chaufferie énergie bois car les consommations de cette salle étaient capitales pour assurer un retour d'investissement à court terme. Aujourd'hui, nous relançons cette réflexion car les opportunités concernant le secteur des chaufferies bois ont évolué, sans qu'il soit nécessaire d'investir lourdement puisque

c'est un opérateur qui fournit l'unité de chauffe dans le cadre d'un marché d'achat d'énergie. Cela permettra d'atteindre nos engagements dans le cadre du PAEC (Plan Air Énergie Climat). C'est ainsi que nous avons lancé un appel à concurrence concernant la mise en place d'une chaudière bois énergie et d'un réseau de chaleur sur deux sites définis lors d'une étude d'opportunité, à savoir l'école et le gymnase des Pies pour le premier, et la piscine, la maison des clubs, la salle des sports Jeannie Longo et le centre technique municipal pour le second.

Orientations budgétaires : un débat... sans débat !



EN BREF

Orientations budgétaires 2019

- Baisse de la fiscalité
- Pas de recours à l'emprunt
- Poursuite du désendettement
- Maîtrise des dépenses

“ + de 2,5 millions d'euros d'investissement prévus sur 2019 ”

Le débat annuel d'orientations budgétaires (DOB) s'est tenu lors du conseil municipal du 31 janvier ; « tenu » n'étant pas exactement le mot puisque de débat il n'y a véritablement pas eu...

En effet, pour l'opposition, il a davantage été question de passé que d'avenir, alors que c'est bien là l'objet de l'exercice... Qu'à cela ne tienne : s'il n'a finalement pas eu lieu, il a dans tous les cas été suscité, et c'est cette intention qui prévaut.

Ainsi, après avoir brossé le contexte national dans lequel s'inscrit la préparation budgétaire — principales dispositions du projet de loi des finances 2019 impactant les collectivités locales (poursuite du dégrèvement de la taxe d'habitation, point sur la Dotation Globale de Fonctionnement, et suppression de taxes à faible rendement) —, c'est sur le contexte local que Jérôme Merle, 1^{er} adjoint à l'administration générale et aux finances, a poursuivi son exposé, évoquant tout d'abord l'échelle métropolitaine (incertitudes sur le

Pacte fiscal et financier, transfert de la compétence emploi-insertion au 1^{er} janvier 2019, et préparation de celui de la compétence éclairage public début 2020...).

Il est ensuite revenu sur les faits marquants de l'exercice 2018 pour Sassenage, parmi lesquels la hausse de la fiscalité locale, ou encore la condamnation de Dexia par la Cour d'appel de Versailles dans le contentieux « prêt toxique » (suivie par le pourvoi en cassation de la banque en toute fin d'année). La Ville a ainsi repris l'ensemble des provisions faites depuis 2011 afin de régler les intérêts demandés, minorés de l'effet du jugement (30 % mis à la charge de Dexia par le jugement). Cette décision dans l'affaire Dexia permet d'envisager l'avenir de manière plus certaine, malgré le pourvoi en cassation qui, pour rappel, n'est pas suspensif.

La poursuite d'une gestion rigoureuse

Et Jérôme Merle de résumer que les efforts collectifs portés sur l'année 2018 ont globalement permis, malgré la conjonction de contraintes fortes, d'enregistrer à la fois une baisse des dépenses de la Ville, et une augmentation des recettes.

A titre d'illustration, les dépenses de personnel ont diminué de 1,086 %, ce qui traduit une politique d'ajustement des effectifs au plus près des besoins. Par ailleurs, malgré les tensions financières, la Ville poursuit sa politique sociale et maintient le montant de la subvention au CCAS, sachant que c'est plus largement sa politique globale de subventionnement qui sera préservée dans les orientations budgétaires 2019.

Les dépenses d'investissement

Du côté des investissements, la climatisation du multi-accueil Les Lucioles, l'investissement sur l'éclairage public, la mise en accessibilité des bâtiments, la réfection du réseau de chauffage de l'école du Hameau du Château, ou encore l'entretien du patrimoine communal figurent parmi les réalisations 2018 soulignées.

Sont entre autres à noter dans les projets 2019, la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments et de l'entretien du patrimoine bâti, des travaux de rénovation dans les bâtiments scolaires, la réduction des consommations énergétiques, la création des jardins familiaux dès ce printemps, ou encore la participation financière de la Ville à la construction de la Résidence Autonomie attendue aux Glériates.

Enfin, dans le registre fiscal, malgré la hausse intervenue en 2018, la taxe d'habitation a été inférieure au niveau qui était le sien en 2006. Et plus globalement, la maîtrise rigoureuse du budget 2018 permet d'envisager de nouveau une baisse de la part communale des impôts locaux dès cette année.

Des jardins familiaux très convoités !

La courte information parue dans Sassenage en pages de janvier avait surpris par l'intérêt immédiatement suscité, mais c'était sans présager du succès de la page publiée le mois suivant !

En effet, ça a rapidement été l'affluence du côté des candidatures. Déposées à l'accueil de la mairie ou arrivées par courrier ou voie dématérialisée, plus de soixante étaient enregistrées sur la seule première semaine, et on en comptait finalement 101 le 22 février, date de clôture des inscriptions.

Ce projet de 2014 était donc plus qu'attendu...

Comme annoncé dans Sassenage en pages de février, une réunion d'information a été programmée pour apporter aux candidats toutes les précisions utiles sur le projet, sachant que les plus curieux avaient eu tout loisir de se renseigner en consultant la délibération adoptée par le conseil municipal le 31 janvier, et entérinant le règlement des jardins. Ce règlement a de cette façon été transmis à chacun en vue de ladite réunion.

L'occasion donc de se rencontrer entre jardiniers pour échanger, s'informer, et aussi se voir peut-être attribuer une parcelle par tirage au sort...

Le numéro d'avril de Sassenage en pages ne manquera de revenir sur cette actualité printanière !



Le Lai-Muoi, vous connaissez ?



Depuis ce début d'année, Sassenage compte un nouveau club sportif dans son paysage associatif ! Et ce sont les amateurs d'arts martiaux qui vont être ravis puisqu'il s'agit d'un club de Lai-Muoi. Cette discipline finalement assez peu connue — cinq cents licenciés en France — a été fondée par le Maître Bounpanh Sysaykeo en 1974 lors de son arrivée à Grenoble. Elle allie des techniques de boxe thai, boxe chinoise et taekwondo, et conjugue force, rapidité et précision. Ce n'est pas un sport « d'attaque »

puisqu'il vise avant tout à apprendre à ses pratiquants à se défendre. Et si la technique est très importante, le Lai-Muoi repose aussi sur une philosophie spirituelle permettant d'atteindre un niveau de contrôle de soi et de respect de l'adversaire peu commun. A Sassenage, depuis début janvier, c'est Maître Frédéric Bonta, pratiquant depuis près d'une vingtaine d'années auprès du fondateur Bounpanh Sysaykeo, et ceinture noire 3^{ème} dan, qui est aux commandes ! « *Je suis né à Sassenage et suis passionné par*

mon sport. Créer ce club à Sassenage était donc pour moi une évidence ! Je peux ainsi faire partager mon expérience et faire connaître cet art martial assez méconnu », explique Frédéric Bonta qui dispense deux cours hebdomadaires les lundis et mercredis de 21h à 22h30 à la halle des sports Jeannie Longo⁽¹⁾.

Le club de Sassenage devient ainsi le dix-septième club affilié à la fédération française de Lai-Muoi (dont quatorze sont situés en Isère).

Et si vous hésitez encore, vous pouvez vous essayer au Lai-Muoi avant de vous engager puisque des cours gratuits de découverte sont proposés avant inscription.

Alors, qu'attendez-vous ?



⁽¹⁾ Un troisième cours hebdomadaire est donné chaque samedi de 14h à 16h au dojo de Grenoble par le Maître fondateur Sysaykeo

INFOS : SASSENAGE LAÏ-MUOÏ, FRÉDÉRIC BONTA, 06 74 61 30 38 ET LAIMUOI.SASSENAGE@GMAIL.COM.
FACEBOOK : SASSENAGE LAÏ MUOÏ.

Mystère autour de Mélusine

Si vous avez lu « Funeste traque », le roman policier du Sassenageois Patrick Sant-Anna⁽¹⁾, et que vous avez vibré en suivant les aventures du lieutenant parisien Daniel Vance et de sa coéquipière grenobloise à travers les rues de Grenoble, vous allez adorer « Les larmes de Mélusine », son dernier roman.

Dans cette nouvelle intrigue, un homme est mystérieusement assassiné dans le Bourg de Sassenage. Près de son corps, une pierre singulière est retrouvée... Vance est à nouveau envoyé à Grenoble pour mener l'enquête, mais cette dernière va basculer lorsque s'en mêle un Ordre mystérieux qui tente depuis

des siècles de préserver un terrible secret...

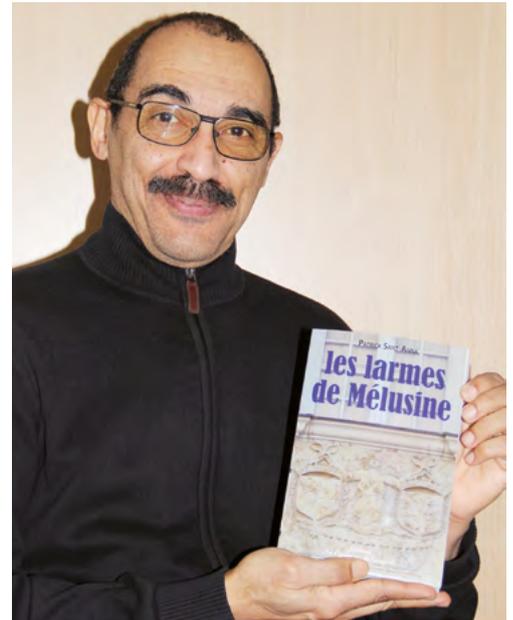
Mêlant suspens et fantastique, ce roman entraîne le lecteur à travers Sassenage, au cœur d'une mystérieuse croyance, celle de la légende de la fée Mélusine, pour notre plus grand plaisir !

Un excellent polar à découvrir auprès de n'importe quelle librairie⁽²⁾, et un auteur à (faire) connaître !

INFOS :
« LES LARMES DE MÉLUSINE »,
DE PATRICK SANT-ANNA,
ÉDITIONS LES PASSIONNÉS DE
BOUQUINS.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n° 167 – janvier 2012, l'article « Poursuivre son destin », page 3, et dans Sassenage en pages n° 208 – octobre 2015, l'article « Polar en terre grenobloise », page 17.

(2) Pour info, le tabac presse de l'Ovalie dispose de quelques exemplaires.



Tout shuss dans le Vercors !



La fédération française du sport adapté (FFSA), avec le soutien du comité départemental sport adapté de l'Isère (38), organise les Championnats du monde de ski alpin et nordique INAS 2019, du 5 au 11 mars à Lans-en-Vercors et Autrans-Méaudre. L'attribution de l'organisation de cette compétition s'est décidée en décembre dernier suite au désistement de l'organisateur initialement prévu. Une aubaine pour tous les amateurs de ski de haut niveau de la région qui pourront ainsi suivre ces championnats internationaux, et soutenir les meilleurs skieurs du monde en sport adapté !

Une soixantaine de sportifs représentant douze pays (Autriche, Espagne, Estonie, Finlande, France, Italie, Japon, Pologne, Russie, Suède, République Tchèque et Turquie) sont donc attendus, dont notre champion de ski alpin, le Sassenageois Benoît Frécon⁽¹⁾ !

Cette compétition, dont les marraines sont Carole Montillet et Mélanie De Bona, se déroulera les 7, 8, 9 et 10 mars au domaine des Montagnes de Lans, à Lans-en-Vercors, pour le ski alpin, et au domaine de Gève, à Autrans-Méaudre, pour le ski nordique.

Venez nombreux soutenir ces incroyables sportifs de haut niveau, et encourager Benoît qui a toutes ses chances de monter sur le podium !

(1) 8^{ème} du slalom, 11^{ème} du Géant et 11^{ème} du Super G 2018. Lire, dans Sassenage en pages n°222 - janvier 2017, l'article « Benoît Frécon, champion affûté ! »,



page 5, et dans Sassenage en pages n°235 - mars 2018, l'article « Un Sassenageois à la conquête des étoiles », page 17.

INFOS : [HTTP://WWW.FFSA.ASSO.FR/41-HAUT-NIVEAU](http://www.ffsa.asso.fr/41-HAUT-NIVEAU) ET [HTTPS://WWW.INASWORLDSKI2019.COM](https://www.inasworldski2019.com)

VOS MARCHÉS S'ANIMENT !

Pour fêter l'arrivée des beaux jours, des animations surprises pour petits et grands viennent égayer les marchés sassenageois, les premiers vendredi et dimanche de chaque mois.

Si la première a déjà eu lieu dimanche 3 mars sur le marché du Bourg, les prochaines sont prévues vendredi 5 avril (place des Glériates) et dimanche 7 avril (Bourg). Prenez date !

Alerte citoyens Risques majeurs: **inscrivez-vous!**

Pour être informé(e) rapidement de tout évènement exceptionnel survenant à Sassenage en matière de risques majeurs (tempête, inondation...)



- ✓ Rendez-vous sur le site internet de la Ville : sassenage.fr
- ✓ Cliquez sur « Alerte citoyens Risques majeurs » (sur la page d'accueil)
- ✓ Remplissez en ligne le formulaire d'inscription



INONDATION



SÉISME



INDUSTRIEL



RUPTURE DE BARRAGE



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



MÉTÉO



GLISSEMENT DE TERRAIN

Bientôt le PLUi



Par ailleurs, Sassenage souhaite des constructions limitées à R+4 maximum, quand le règlement stipule R+7. Il est donc nécessaire de stabiliser le projet.

2) Pour ce qui est de la carence en logements sociaux, Grenoble-Alpes Métropole impose un quota de 35 %, dès la construction de trois logements. Cela semble contre-productif à la Ville. En effet, les opérateurs risquent de privilégier la création de deux logements seulement. Il est donc demandé que le seuil de déclenchement soit fixé à dix logements.

3) Grenoble-Alpes Métropole propose une hyperspécialisation des zones d'activités. Une sanctuarisation du foncier économique qui, selon la Ville, signifierait à terme la mort de ces zones

A l'occasion de son passage de communauté d'agglomération à Métropole le 1^{er} janvier 2015, Grenoble-Alpes Métropole devenait compétente en matière de Plan local d'urbanisme. Dans la foulée, l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 49 communes était prescrit par délibération du Conseil métropolitain en date du 6 novembre 2015.

Le 13 décembre, c'était au tour de Sassenage, à l'instar des quarante-huit autres communes, de rendre son avis sur le projet ; un avis favorable dans sa globalité, toutefois assorti de recommandations/observations et de quatre réserves importantes :

1) Concernant le projet Portes du Vercors : il est proposé un classement qui ne donne pas à la Ville suffisamment de garanties quant à la qualité urbaine de la première tranche du projet. Les risques d'inondation doivent être pris en compte, or le PPRI Drac n'est pas encore approuvé.

d'activités, et notamment au regard de l'impact du risque inondation par le Drac.

4) Enfin, la Ville souhaite la mutation progressive de la zone d'activités de la Falaise en zone urbaine mixte. Elle regrette que les orientations actuelles de la Métropole ne permettent pas d'anticiper les possibilités existantes de renouvellement urbain du secteur de la Falaise. Cela permettrait notamment à de nouveaux commerces et logements de pouvoir s'implanter, éléments essentiels pour une commune taxée pour manque de logements sociaux.

INFOS : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, RUE PIERRE DE COUBERTIN. OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30, LE VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H. FERMÉ LE MERCREDI APRÈS-MIDI.

REPÈRES

Un seul avis défavorable de la part des 49 communes avait pour effet l'obligation de prendre une deuxième délibération.

Plusieurs communes ayant finalement émis un avis défavorable, le projet de PLUi a donc été revoté à l'identique le 8 février dernier, à la différence qu'il a cette fois été arrêté par le conseil métropolitain à la majorité des deux tiers.

À VENIR

- Une exposition itinérante, en minibus, sera présente sur le marché du Bourg dimanche 24 mars matin.

- Le projet de PLUi sera soumis en enquête publique du 1^{er} avril au 24 mai. Chacun pourra ainsi le consulter. Sassenage est l'une des 23 communes dans lesquelles il sera déposé sous forme papier dans son intégralité. Une plateforme numérique dédiée sera également mise en place. Les documents seront accessibles intégralement au centre technique municipal.

RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Participez, donnez votre avis !

RÉUNION PUBLIQUE ET ATELIER PARTICIPATIF

Mercredi 27 Mars 2019 à 18h30
à Fontaine
Hôtel de ville - 89, Mail Marcel Cachin

Le Règlement local de publicité intercommunal (RLP) réglemente l'affichage publicitaire, les enseignes et pré-enseignes. C'est un document essentiel pour la qualité de nos paysages, de nos entrées de villes, pour la visibilité des commerces et le bon fonctionnement de notre territoire.

Nouveau cabinet paramédical

Deux infirmières, une kinésithérapeute et un ostéopathe⁽¹⁾ déjà installés sur la commune ont décidé de regrouper leurs spécialités en un même lieu pour créer, au 12 rue des Pies (3^{ème} étage), un cabinet paramédical.

Il s'agit de :

- Gwendoline Cendré et Maité Charbonnier, infirmières intervenant principalement au domicile, et spécialisées dans les soins techniques (chimio, perfusion, dialyse).

Contact : 07 83 38 60 71.

- Jeanne-Émilie Rousselot Le Couls, kinésithérapeute spécialisée dans la pédiatrie, la rééducation périnéale, ainsi que dans la prise en charge des femmes enceintes et du

post-partum. Elle propose également des cours de Pilates.

Contact : 04 76 43 09 65.

- Pierre-Baptiste Lavenu, ostéopathe utilisant des techniques douces adaptées aux patients, du nourrisson à la personne âgée, et intervenant dans l'accompagnement des sportifs amateurs et de haut niveau. Il pratique également la kinésithérapie mais exclusivement au domicile des patients.

Contact : 07 64 07 37 95 (ostéopathie) et 06 67 48 25 26 (kinésithérapie à domicile).



(1) De gauche à droite sur la photo : Gwendoline Cendré, Pierre-Baptiste Lavenu, Jeanne-Émilie Rousselot Le Couls et Maité Charbonnier

Victimes d'un préjudice corporel, défendez-vous !



Depuis janvier, l'avocat Laurent Chaval, 35 ans, a créé son cabinet au 18 rue du Plaçage.

Le jeune juriste est en effet titulaire d'un master en droit des affaires et en droit du dommage corporel, et a prêté serment en 2018. « Suite à mes précédentes expériences en tant que gendarme de réserve et directeur d'une entreprise de service à la personne, j'ai été sensibilisé par la détresse des victimes d'accidents corporels et aux conséquences (souvent minimisées) qui vont impacter désormais leur vie. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de me spécialiser en droit du dommage corporel, explique-t-il. Si on est victime une fois, ne le soyons pas deux fois ! »

Employé dans un grand cabinet d'avocats à Lyon, Laurent

Chaval a vite senti le besoin de travailler en autonomie et surtout d'avoir une relation directe avec ses clients. « J'ai grandi à Sassenage et mes parents y vivent. Cela m'a paru comme une évidence d'installer mon cabinet ici, en périphérie de Grenoble, avec un accès facile et du stationnement, sachant que je me déplace aussi si les personnes sont invalides. », précise-t-il.

Ainsi, le dynamique avocat propose un suivi et un accompagnement personnalisés, et assure assistance et défense dans la réparation des préjudices corporels. Afin de mieux interpréter les rapports d'expertise des médecins experts-conseils avec qui il collabore, l'avocat projette de préparer des diplômes universitaires en médecine, notamment sur les cérébraux lésés et les traumatismes psychiques.

Par ailleurs, Laurent Chaval, papa de trois jeunes garçons et passionné de chevaux, intervient une demi-journée par semaine en tant que chargé d'enseignement en droit civil à l'université de Chambéry.

Son site internet présente son domaine d'intervention, ses tarifs, et permet une prise de rendez-vous en ligne.

CONTACT : CABINET CHAVAL AVOCAT, 18 RUE DU PLAÇAGE, 04 76 06 24 32, CONTACT@CHAVAL-AVOCAT.COM, OU WWW.CHAVAL-AVOCAT.COM.

Pic-nic en grand !

Après le succès de son édition 2018, le Grand pique-nique des chefs a prévu de remettre le couvert à Sassenage !



Organisé par Isère Gastronomie, cet événement mettant en valeur la gastronomie locale investira à nouveau le parc du château de Sassenage dimanche 9 juin !

Au programme : un grand pique-nique salé et sucré proposé par des chefs, et la tenue d'un marché de producteurs et d'artisans locaux.

Pour l'heure, un appel à candidatures est lancé aux chefs et aux producteurs et artisans qui souhaitent participer à cette deuxième édition (inscription sur le site d'Isère Gastronomie) !

INFOS : ISEREGASTRONOMIE.FR

Une nouvelle dentiste

Le docteur Marie Vinas, chirurgienne-dentiste diplômée de la faculté de Toulouse, vient d'intégrer le cabinet dentaire du docteur Marie Devèze situé 1 impasse Jean-Baptiste Lully. Le cabinet est ouvert les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 19h.

CONTACT : CABINET DENTAIRE, 04 76 27 64 54.

Un Prix Hemingway à l'Ellipse

À l'initiative de rencontres d'auteurs, la médiathèque l'Ellipse et les membres du Cercle des Amateurs de Lecture ont déjà accueilli Antoine Laurain et Jean-Luc Seigle, offrant ainsi des moments d'échanges privilégiés avec le public. Cette année, c'est l'écrivain Jean-Paul Didierlaurent, lauréat de nombreux concours, et deux fois lauréat du Prix Hemingway, qui a répondu à l'invitation. Il sera présent à la médiathèque samedi 30 mars de 10h à 12h, pendant la séance du Cercle des Amateurs de lecture, mais bien entendu, cette rencontre reste ouverte à tous les lecteurs de Sassenage et des environs !

INFOS : RENCONTRE-LECTURE, SAMEDI 30 MARS DE 10H À 12H, MÉDIATHÈQUE L'ELIPSE, 04 76 85 95 55 OU MEDIATHEQUE.SASSENAGE.FR.

Jean-Paul Didierlaurent est né en 1962. Après avoir longtemps travaillé dans la téléphonie, il se consacre désormais à l'écriture et à l'art de la nouvelle. Lauréat de nombreux concours, et deux fois lauréat du Prix Hemingway, Laurent Diderlaurent a publié « Le Liseur du 6h27 » (traduit dans plus de trente pays), puis « Macadam », un recueil de nouvelles, « Le Reste de leur vie », et en 2018 « La Fissure ».



La tête dans les étoiles

Dans le cadre de « Une saison dans les étoiles » organisée par le Muséum de Grenoble, la Casemate et l'observatoire des sciences de l'univers de Grenoble, la médiathèque l'Ellipse présentera, du 3 avril au 4 mai, un vaste programme d'animations autour de l'univers.

Exposition « Mille milliards de planètes »

Conçue par l'association française d'astronomie, cette exposition évoque les planètes extrasolaires, les grandes étapes de l'exploration de notre système solaire, et les astres errants : comètes, astéroïdes et étoiles filantes.

Mercredi 3 avril

Grâce au planétarium numérique, prêté par la MJC Bulles d'air de Saint-Martin-d'Hères, petits et grands sont invités à observer la voûte céleste, confortablement installés dans des transats. Pensez à réserver votre siège !

Six séances sont programmées :

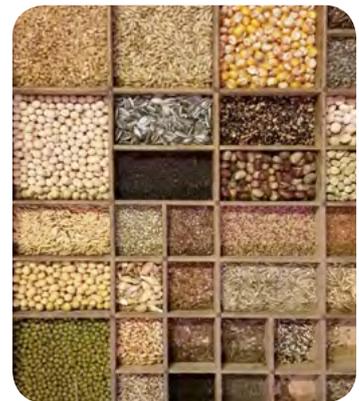
Pour les 3/6 ans (accompagnés d'un adulte) : de 9h45 à 10h30

Pour les 7/11 ans : de 10h45 à 11h45 et de 15h à 16h

Pour les 12/16 ans : de 13h45 à 14h45

Pour les adultes : de 16h15 à 17h15 et de 17h30 à 18h30

Retrouvez la suite des animations dans le prochain numéro de Sassenage en pages !



Ce printemps, la grainothèque est de retour à la médiathèque ! Venez échanger et déposer des graines, elle est ouverte à tous.

CONTACT : MÉDIATHÈQUE L'ELIPSE, 04 76 85 95 55 OU WWW.MEDIATHEQUE.SASSENAGE.FR.

Cercle des Amateurs de Lecture : lu et apprécié

Voici le livre sélectionné par Le Cercle des Amateurs de Lecture pendant la séance du 15 janvier.



Les huit montagnes

Paolo Cognetti (Stock, 2017)

Prix Strega 2017 en Italie, et prix Médicis étranger 2017 en France

Lors des vacances d'été, les parents de Pietro, onze ans, louent une maison à Grana dans le Val d'Aoste. Avec Bruno, un jeune vacher devenu son ami, Pietro parcourt les paysages du Grénon, et découvre les secrets de la montagne. A seize ans, Pietro passe un dernier été à Grana, avant d'y revenir quinze ans plus tard.

Avis d'Aurélie, membre du Cercle des Amateurs de Lecture

« Magnifique ! Cela m'a rappelé mon enfance ! C'est un très beau roman d'initiation, avec de superbes descriptions de paysages des Alpes, mais aussi, un hommage à l'amitié, la filiation... Vraiment, cela faisait un bon moment que je n'avais pas eu un gros coup de cœur comme celui-ci ! »



Contre les tiques et les pesticides

Tout savoir sur Lyme

Un an après la diffusion du film « Quand les tiques attaquent », Environnement Nature Sassenage (ENS), en partenariat avec France Lyme vous invite à approfondir le sujet mardi 12 mars à 19h30 au Théâtre en Rond.

Cette conférence médicale grand public sur les maladies vectorielles à tique (MVT) et leurs co-infections sera animée par le professeur Christian Perronne, chef du service infectiologie de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches.

En raison de l'affluence attendue, il est fortement conseillé de se préinscrire via le site : <https://www.helloasso.com/associations/association-france-lyme/evenements/conference-pr-perronne-a-sassenage>.

Stop aux pesticides !

L'association Environnement Nature Sassenage (ENS) se mobilise pour porter la parole du mouvement « Nous voulons des coquelicots », initiative citoyenne née en septembre 2018 qui vient en réponse à une réelle inquiétude sur les dangers liés à l'utilisation massive des pesticides de synthèse, et leurs conséquences sur notre santé et sur l'environnement.

Le but ? Demander l'interdiction des pesticides de synthèse en France en s'appuyant notamment sur une pétition en ligne ayant déjà recueilli 516 096 signatures. Un cri d'alarme qui prend tout son sens quand on sait que ces « poisons » sont partout : dans les fruits et légumes, l'eau de pluie, les nappes phréatiques, l'air, l'urine et les cheveux des adultes comme des enfants, et même dans le cordon ombilical des nouveau-nés... Les pesticides sont également mis en cause dans l'effondrement des populations d'insectes, d'oiseaux et d'abeilles.

« Les coquelicots » ont pris l'habitude de se donner rendez-vous

Les personnes préinscrites sont priées de se présenter avant 19h15 au Théâtre en Rond. Au-delà de cet horaire, les places réservées seront remises à la disposition des personnes présentes. Les personnes à mobilité réduite souhaitant se rendre au Théâtre en Rond ont la possibilité de réserver le service Flexo + de la TAG en appelant le 04 76 20 66 33 au moins trois semaines avant l'évènement.

CONFÉRENCE MÉDICALE GRAND PUBLIC SUR LA MALADIE DE LYME, MARDI 12 MARS À 19H30 AU THÉÂTRE EN ROND (OUVERTURE DES PORTES À 19H POUR LES PERSONNES N'AYANT PAS PRÉ-RÉSERVÉ). LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS.

chaque premier vendredi du mois à 18h30, partout en France.

Vendredi 5 avril, ils seront sur l'esplanade de la mairie de Sassenage. Alors n'hésitez plus et venez vous informer et soutenir ce mouvement. Engagée dans le « zéro phyto » depuis de nombreuses années, la Ville s'inscrit pleinement dans cette démarche et soutient officiellement le mouvement des Coquelicots.



INFOS : NOUSVOULONSDESCOQUELICOTS.ORG

CONTACT :
ENS, 06 85 10 63 01 OU SECRETARIAT.ENS.38360@GMAIL.COM.

La Chartreuse de Parme au pied du Vercors

L'association Stendhal et des amis du musée Stendhal vous donne rendez-vous au château de Sassenage pour une lecture théâtralisée et déambulatoire du plus célèbre des romans de Stendhal, « La Chartreuse de Parme », samedi 16 et dimanche 17 mars à 17h. Avec la participation d'une quinzaine de lecteurs et de musiciens, cette œuvre exceptionnelle se déroule en deux actes d'environ une heure chacun, entrecoupé d'un lunch convivial ; le tout par petits groupes en déambulation dans les magnifiques pièces du Château.

Un spectacle original à ne manquer sous aucun prétexte !

Attention, le nombre de place étant limité, il est vivement conseillé de réserver (priorité aux réservations accompagnées du chèque de règlement).

INFOS ET RÉSERVATIONS : « LA CHARTREUSE DE PARME », ENTRÉE : 20 € (SPECTACLE + LUNCH), CONTACT@ASSOCIATION-STENDHAL.COM ET CONFIRMATION PAR COURRIER À : ASSOCIATION STENDHAL, LA BOUQUINERIE, 9 BD AGUTTE SEMBAT, 38000 GRENOBLE (CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION STENDHAL).

SASSENAGE BADMINTON

**TOURNOI REGIONAL
09 & 10 MARS 2019**

DD/DH/DMx R4 à NC 17/20€ : 1/2 tableaux Gymnase Fleming DLC: 21/02/19

ATELIER F4 autoka FZ FORZA AELLY LE SWISS youbadit

Vendredi 8 mars à 20h30

Humour

JE CHANGE DE FILE

Sarah Doraghi



KI M'AIME ME SUIVE présente

SARAH DORAGHI

JE CHANGE DE FILE

Texte
SARAH DORAGHI

Mise en scène
ISABELLE NANTY
SHARZAD DORAGHI-KARILA

Créations lumières
ALEXANDRE VARETTE

 **SARANDORAGHIOFFICIEL**

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME

 **SACD**

Avec le soutien du Fonds SACD Humour/One Man Show

Un spectacle qui retrace le parcours d'une petite fille iranienne arrivée en France à l'âge de dix ans, et qui est devenue « bien de chez nous » sans pour autant gommer ses origines. Un spectacle drôle et émouvant qui résonne comme une invitation à vivre mieux ensemble et à rire ensemble.

A partir de 12 ans • Plein tarif : 21 €, réduit : 18 €, jeune (-12 ans) : 12 €



Extraits de mon courrier au Président de la République

Monsieur le Président, Je fais suite à mon intervention lors du déjeuner républicain du 24 janvier à Valence, invité au titre de vice-Président de l'Association des Maires de l'Isère... On constate un sentiment d'isolement amplement partagé, lequel fait écho à l'évolution de notre société et à la perte des valeurs, lesquelles sont pourtant le fondement de notre société et de notre nation :

Plus d'appartenance à un territoire, la France est absorbée par la mondialisation. C'est la perte d'identité. Le respect n'est plus de mise. Les lois et les forces républicaines sont bafouées. Irrespect des institutions et des autres. La solidarité républicaine n'est souvent maintenant qu'un vain mot. L'amnésie de notre histoire, avec une Marseillaise et un drapeau français trop souvent réduits à des emblèmes sportifs. Le travail, élément qui doit permettre une vie décente et une insertion sociale, n'est plus la priorité. Et s'il l'est encore, il n'est pas pour autant le garant d'une vie décente. L'accès à l'information à outrance suscite l'envie et la jalousie, sans filtre ni recul, sans cadre ni référence. La limite entre le bien et le mal est devenue abstraite. Les spécificités des territoires et des actions se sont uniformisées.

Tout est devenu « normal », attendu et dû...

Ce sentiment d'isolement est exacerbé par la centralisation des décisions loin des habitants et de leurs préoccupations quotidiennes, incarnée par la gouvernance technocratique d'intercommunalités hors de portée, par des parlementaires sans accroche locale, par des Régions redessinées devenues des territoires démesurés, par la disparition progressive des services publics locaux, par des obligations et des interdictions toujours plus nombreuses et privatives de libertés individuelles et collectives, par un système normatif et réglementaire toujours plus lourd qui prive le pouvoir local de toute liberté et le bride ainsi sur toute initiative de développement par une approche globale imposant une uniformisation des territoires...

Nos populations ont le sentiment de ne plus être maîtres de leur choix de vie. La vie sociale communautaire a disparu de notre mode de vie et de notre société. Pour certains, la croissance a montré ses limites, par un partage inégalitaire des profits. Ce qui est certainement vrai pour la richesse des groupes à échelle mondiale. Mais c'est oublier les entrepreneurs, les artisans et les commerçants qui sont sources de richesse et des plus nombreuses créations d'emplois. Ces artisans du travail

contribuent largement à la distribution des actions sociales. Fort de ce constat, je me permets d'apporter quelques propositions, qui ne restent que le reflet peut-être simpliste, mais bien réel, d'une population dont le panel social est très large : redonner l'envie à notre appartenance d'être français... Accompagner les jeunes... Redonner le goût au travail... Redonner du pouvoir aux maires qui sont les premiers élus de proximité et maillons de la démocratie locale... Les services de l'Etat doivent être moteurs plutôt que censeurs... Arrêter l'extension des intercommunalités et des régions...

... En vous remerciant par avance pour votre attention et votre bienveillance, et en restant à votre disposition, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

Christian Coigné

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE AGIR POUR SASSENAGE

Bilan financier 2018 c'est le puits sans fond...

Lors du Débat d'Orientations Budgétaires le 31 janvier 2019, le reproche nous a été fait, comme les années précédentes, de ne pas faire de propositions nouvelles.

Dans chaque commune, la gestion des affaires revient au groupe qui peut décider...

Nous ne sommes en rien responsables de la souscription des deux emprunts faits en 2007, renégocié pour l'un en 2010 et qui pour l'autre indexé sur le cours du franc suisse, se solde par des taux d'intérêts démentiels.

Jugez-en par vous-même : suite à la décision de la Cour d'Appel concernant les prêts toxiques Dexia pour la période 2011 à 2018, Sassenage a dû déboursier 5 896 044€ d'arriérés d'intérêts dont 804 248€ de pénalités de retard.

Pour vous donner un ordre d'idée, avec ces arriérés, il aurait été possible par exemple, de construire une salle polyvalente de 200 places.

Nous, nous aurions sollicité le fonds d'aide de l'Etat : certes notre dette en capital aurait augmentée, mais la baisse très sensible d'un taux d'intérêt à moins de 2%, aurait permis de dégager de l'argent supplémentaire pour notre commune.

Le résultat pour les Sassenageois se serait traduit par la non augmentation des impôts locaux, le maintien à minima des subventions à la vie associative et par de l'investissement pour accroître le patrimoine communal, c'est une autre façon d'administrer la commune.

En mars, nous voterons le compte administratif, le budget primitif 2019 avec des marges de manœuvre réduites, la faute à qui !

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE D'INTÉRÊT COMMUNAL

La proximité : une évidence en péril ?

Depuis la préhistoire, l'espèce humaine a recherché la proximité. Aujourd'hui, même si les besoins ont changé, cette recherche est toujours aussi présente, car chacun a, à certains moments, besoin des autres.

Malheureusement, force est de constater que cette belle idée est aujourd'hui mise à mal. L'avènement des métropoles, sous couvert d'une « mutualisation génératrice d'économies » qui reste encore à prouver, éloigne dangereusement les concitoyens de leurs élus.

La commune doit rester le ciment qui préserve ces liens. Sassenage ne déroge pas à la règle.

Bien sûr, certaines compétences de la commune ont été transférées à la Métro. C'est la loi et il faut l'appliquer. Mais nous refusons de nous réfugier derrière la loi.

En effet, notre groupe majoritaire met un point d'honneur à répondre aux questions des Sassenageois ou à les orienter au mieux vers les bons interlocuteurs.

Plus que jamais, nous avons besoin de proximité. La métropolisation a éloigné plutôt que rassemblé. Elle a allongé les temps de réponses. À notre époque où l'immédiateté est partout, cherchez l'erreur !

Christian Coigné, maire de Sassenage, a rencontré récemment Emmanuel Macron. Durant les quelques minutes de leur entretien, il lui a dit toute la motivation des élus communaux et en même temps le sentiment désagréable de ne pas être considérés par les gouvernants de notre pays.

À Sassenage, nous resterons au contact du terrain pour être au plus près de vos préoccupations.

Yannick Belle, Véronique Ferrazzi, Michel Barrionuevo, Florence Parvy, Pierre-Manuel Chauvet, Béatrice Hémar.

Jérôme Merle, Nathalie Brites, Séverin Batfroi, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Amédée Matraire, Sylvie Genin-Lomier, Mohamed Benharouga, Marie-Frédérique Di Raffaele, Assunta Rosin-Bedin, Jean-Pierre Serrailier, Brigitte Gallo, Jérôme Giachino, Jeannine Antoine, Daniel D'Olivier Quintas, Gaëlle Burel, Jean-Pierre Ravetto, Francette Gierczak, Michel Vendra, Marie-Laure Felici, Adrien Psila, David Buisson, Amandine Aimone-Chenevay, Céline Mosca, Jean-Philippe Veau.

NOUVELLES ADRESSES À SASSENAGE

Prestations haut de gamme



DOMAINE PARC & VILLAGE

Domaine immobilier
construit autour d'un
grand parc



04 76 15 21 21
trignat.fr

RÉSIDENCE LA CRESSONNIÈRE

Située au centre
du village, à proximité
de la Mairie



Citeos accompagne les collectivités de la création ou rénovation des réseaux d'énergies, jusqu'à la mise en place des équipements dynamiques et intelligents.



Maintenance
de l'éclairage public
et des complexes sportifs

2 impasse Henri Barbusse
38120 Saint-Egrève
Tél. 04 76 53 08 52
Fax 04 76 27 77 89
Mail : grenoble@citeos.com

ECLAIRAGE PUBLIC - ILLUMINATIONS - EQUIPEMENTS URBAINS
COMPLEXES SPORTIFS - RESEAUX SECS



FAURE VERCORS

VOUS TRANSPORTE
SELON TOUS VOS BESOINS

- Transports réguliers & scolaires
- Tourisme d'affaires
- Dessertes d'aéroports & de stations
- Transport haut de gamme
- Créateur de voyages
- Transports de personnes à mobilité réduite
- Réceptif de congrès événementiel

www.faurevercors.fr

21 avenue de la falaise 38 360 SASSENAGE
Tél : 04 76 880 880

CONVERSO
TRAVAUX PUBLICS

Terrassements – Voirie – Réseaux – Démolition
Génie Civil – Aménagements – Services

04 76 72 52 11

contact@converso-tp.com

Géant
Casino

120, bd Paul Langevin - 38600 Fontaine
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30
Le vendredi et le samedi de 8h30 à 21h
Le dimanche de 9h à 12h30
Tél. 04 76 26 84 00

TOUTENVERT
Travaux Publics & Paysagers

461 Allée de l'Emporey
ZI Actipole 38113 VEUREY VOROIZE

25 ZI La Gloriette 38160 CHATTE

WWW.TOUTENVERT.FR

TU CHERCHES UN EMPLOI D'ÉTÉ ?



**Tu es sassenageoiste), tu as 18 ans (ou 17 ans avec BAFA),
et tu cherches un emploi d'été ? Postule auprès de ta Ville !**

Liste des postes, conditions et modalités de candidature sur sassenage.fr
Tu as **jusqu'au 31 mars** pour te faire connaître !

